

Compte rendu du Conseil Municipal
Séance du 15 décembre 2009

1. Choix du bureau d'études pour la construction d'un complexe scolaire et d'une salle polyvalente

Suite à la consultation lancée auprès des bureaux d'études pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un complexe scolaire et d'une salle polyvalente, Monsieur le Maire dresse le bilan de la commission d'appels d'offres qui s'est réuni les 30 novembre et 8 décembre 2009:

Bureau d'études	Montant HT	Durée
SAI DEVELOPPEMENT	89 680.00 €	24 mois
SOREC	62 270.00 €	28.5 mois
QUATRE PLUS CONSEIL	71 380.00 €	Non communiqué

La commission propose de retenir le bureau d'études SOREC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du bureau d'études SOREC.

2. Commission communale pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection de la commission communale pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme car celle désignée actuellement comporte la totalité du Conseil Municipal, ce qui rend l'avancée des études du PLU difficile, et n'a pas été nommée en application des articles L2121-22 et 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal décide de fixer à huit membres le nombre de participants à cette commission et décide de recourir au scrutin secret.

Résultat du premier tour:

FORGET Daniel	15
PLUCIENNIK Eric	10
FINCK Arsène	14
DEPUILLE Lydie	14
RUS Catherine	11
FROUARD Sylvie	13
DEVEMY Gérard	14
BEAUDOIN Sylvie	5
DURUSSEL Thierry	1
LECLERE Jocelyne	2
BOULANGER Monique	3
MUZATON Ghislaine	5

ALLINCKX Olivier	2
VERHOOG Roël	5
BOUABTA Eric	1

Sont nommés membres de la commission à l'issue de ce premier tour:

MM , Mmes FORGET, PLUCIENNIK, FINCK, DEPUILLE, RUS, FROUARD, DEVEMY.

Un second tour est organisé pour départager les trois personnes ayant eu chacune 5 votes: Mmes BEAUDOIN, MUZATON et M VERHOOG.

Résultat du second tour:

BEAUDOIN Sylvie	2
MUZATON Ghislaine	9
VERHOOG Roël	3
Blanc	1

Est nommé membre de la commission à l'issue du second tour:

Mme MUZATON

3. Travaux église

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Conseil Général de l'Oise a accordée une dérogation pour les travaux de l'église. Cette dérogation n'est en aucun cas un accord de subvention mais compte tenu de la nature des travaux, le Conseil Municipal décide de lancer ces travaux afin de mettre en sécurité l'église.

4. Projet d'aménagement de l'Aronde

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet actuellement à l'étude par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le groupement d'Action Local de Sources et Vallées, la communauté de Communes du Pays des Sources, la cellule animation du SAGE Oise-Aronde, la CATER de l'Oise, l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques, la Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques, la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture qui consiste à dévier l'Aronde pour reprendre son cours très ancien sur la fausse rivière actuelle.

Une réunion publique est prévue salle de la rue Brunet le mardi 19 janvier 2010 à 20 heures.

Le financement de ces travaux estimés à 300 000 euros HT est pris en charge à 100% par des fonds européens.

5. Questions diverses

- **Acquisition des terrains appartenant à l'INRA:** M le Maire indique au Conseil Municipal que 4 800 € de subventions ont été obtenues pour l'achat du terrain de l'INRA estimé à 44 000 euros par France Domaine. L'INRA a donné son accord pour la vente de ce terrain au prix estimé par France Domaine.

Mme Beaudoin ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'acquérir les parcelles cadastrées B 508 et 509 sur le territoire de Neufvy sur Aronde et ZO 34 et 37 sur le territoire de Gournay sur Aronde appartenant à l'INRA au prix de 44 000.00 €.

- **Alimentation en énergie électrique basse tension d'une armoire foraine place de la république:** La proposition du 03/10/2008 ne pouvant être réalisée, la SICAE propose un raccordement électrique entre le restaurant et le n°1 de la place de la république pour un montant de 6 611.16 € TTC. Le Conseil Municipal valide cette nouvelle proposition et autorise M. le Maire à signer le devis.

- **Pose d'une porte et d'une clôture à l'aire de jeux de Saint Maur.** : Mme Depuille présente trois devis pour la réalisation de ces travaux:

- J PAYSAGES: 2 320 € HT
- Grillage de Pierrefonds: 2 680 € HT
- CRPM: 4 500 € HT

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces travaux par J Paysages pour un montant de 2 320 € HT.

- **Porte du Cimetière:** Suite à la cessation d'activité de M Devey qui a réalisé le percement de la nouvelle porte du cimetière, Mme Depuille présente un devis de J Paysages pour la pose d'une porte en alu pour un montant de 1 174 € HT. Le Conseil décide de faire réaliser ces travaux par J Paysages pour le montant indiqué ci-dessus.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec VEOLIA concernant le site de la carrière route de Portes. Un projet de décharge classe 3 est à l'étude pour y ramener la terre de l'incinérateur du SMVO.

- Monsieur le Maire indique qu'une autorisation de voirie a été signée pour la pose d'un RNA ZO. L'ADSL à Saint Maur devrait être en fonction courant 2010.